



UNOCA

Revue annuelle du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

Magazine
4^{ème} édition mai 2014



RETRO 2014

La paix et la sécurité au service de l'intégration régionale
et du développement durable de l'Afrique centrale



UNOCA

BUREAU RÉGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE

- **PREVENIR LES CONFLITS**
- **CONTRIBUER A LA RESOLUTION PACIFIQUE DES CRISES**
- **CONSOLIDER LA PAIX**



SECRETARIAT DU COMITE CONSULTATIF PERMANENT
DES NATIONS UNIES CHARGE DES QUESTIONS DE
SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE (UNSC)



UNOCA

Revue annuelle du Bureau régional des
Nations Unies pour l'Afrique centrale

Magazine

Une publication de l'Unité de l'Information publique

Conception - Rédaction - Coordination éditoriale :

Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Information publique

Administration - Suivi de la production :

Axelle Dzikongo - Inès Yael Yangari . Assistantes

Mise en page & Impression : SMARTGRAPHICS - 500 exemplaires

Contact éditorial

BP : 23773 Libreville, Gabon
Tél. +(241) 01 74 14 01 - Mob. +(241) 05 72 23 23
ouendji@un.org - piounoca@un.org
<http://unoca.unmissions.org>
twitter.com/UNOCA_NEWS

SOMMAIRE

Editorial

03

Janvier 2014 | LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Concertations sur une stratégie intégrée

04

Février 2014 | CRISE EN RCA

Consultations avec les autorités tchadiennes et la CEEAC

05

Mars 2014 | CAMEROUN

L'ONU pour un accroissement de l'assistance aux réfugiés de la RCA

06

Avril 2014 | PREVENTION DES CONFLITS

La CEEAC renouvelle son soutien à l'UNOCA

08

Mai 2014 | TERRORISME

L'ONU vivement préoccupée par les activités de Boko Haram

10

Juin 2014 | M. ABDOULAYE BATHILY

Arrivée à Libreville du nouveau Chef de l'UNOCA

12

Juillet 2014 | 38^e RÉUNION DE L'UNSC

La lutte contre le terrorisme au centre des débats

14

Août 2014 | GOUVERNANCE POLITIQUE

L'ONU pour des institutions garantissant des élections libres

15

Septembre 2014 | GOLFE DE GUINÉE

Le Centre interrégional de coordination opérationnel

16

Octobre 2014 | AFRIQUE CENTRALE

Renforcer l'engagement des femmes dans la vie politique

18

Novembre 2014 | GABON

L'ONU encourage les politiques à dialoguer pour préserver la paix

20

Décembre 2014 | BOKO HARAM

Déclaration de Bujumbura contre le groupe terroriste nigérian

21



Promouvoir la diplomatie préventive

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) a été officiellement inauguré à Libreville (Gabon) le 2 mars 2011, deux mois après sa création le 1er janvier 2011. Sa mise en place traduit la volonté des Nations Unies et des organisations sous-régionales, en particulier la CEEAC, d'œuvrer de manière concertée pour créer les conditions d'un développement durable de l'Afrique centrale et favoriser l'intégration dans cet espace géographique où, en dehors des crises politiques dans certains pays, plusieurs défis transfrontaliers nous interpellent. Il en est ainsi de la prolifération incontrôlée des armes, de la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, de la criminalité organisée, de la présence des groupes rebelles comme l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), de la recrudescence des actes terroristes de Boko Haram, etc. Le phénomène du braconnage des éléphants et du trafic illicite de l'ivoire, qui a pris une ampleur alarmante en Afrique centrale, figure parmi les nouvelles menaces à la paix et à la sécurité ainsi que le réchauffement climatique.

L'UNOCA collabore étroitement avec les entités onusiennes sur le terrain et toutes les autres parties prenantes pour rechercher des solutions durables à ces questions, y compris à travers le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), dont il assure le Secrétariat. Dans le même esprit, l'une des priorités du Bureau a trait au renforcement des capacités des organisations régionales et sous-régionales en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de résolution pacifique des différends. Dans ce dernier cas, et suivant les dispositions du chapitre 6 de la Charte des Nations Unies, il s'agit d'encourager les parties concernées à privilégier les voies comme la négociation, l'enquête, la médiation, la conciliation, l'arbitrage, le règlement judiciaire, le recours aux organismes ou accords régionaux ou d'autres démarches pacifiques de leur choix.

L'une des priorités de l'UNOCA a trait au renforcement des capacités des organisations régionales et sous-régionales en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de résolution pacifique des différends.

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, l'autorité responsable de la gestion quotidienne de l'UNOCA, active généralement ces leviers dans ses interactions avec les acteurs de la vie socio-politique de la sous-région. L'une de ses missions consiste tout d'abord à offrir, au nom du Secrétaire général, ses bons offices dans des situations préoccupantes. De plus, il développe diverses formes d'assistance ou de mécanismes pour éviter l'apparition des conflits, limiter la portée de ceux qui ont déjà éclaté ou empêcher qu'un différend existant ne se transforme en conflit ouvert. Cet engagement rappelle et explique la nécessité d'investir dans la prévention, compte tenu notamment des coûts élevés des conflits, tant du point de vue humain que financier. M. Jan Eliasson, Vice-Secrétaire général des Nations Unies, résume assez bien ces enjeux : « la prévention des conflits est aujourd'hui une obligation morale. C'est un impératif humanitaire car elle sauve des vies innocentes. C'est aussi un impératif économique, tant pour les pays immédiatement impliqués que pour la communauté internationale, à cause du prix exorbitant de la guerre et de la reconstruction. C'est enfin un impératif politique pour la crédibilité de la coopération internationale, notamment pour les Nations Unies »¹.

D'où le rôle crucial des représentations régionales comme l'UNOCA auquel le Conseil de sécurité a confié un mandat axé sur la promotion de la diplomatie préventive. Dans ce registre, les alertes précoces sont des outils précieux ainsi que des analyses prospectives pouvant favoriser des actions précoces face à des menaces potentielles.

Conformément à l'article 99 de la Charte des Nations Unies, le Secrétaire général de l'ONU attire régulièrement l'attention du Conseil de sécurité sur ces périls et sur tous les autres problèmes susceptibles d'entraver la paix et la sécurité internationales. Tous les six mois, son Représentant spécial pour l'Afrique centrale y présente un Rapport sur les activités de l'UNOCA. Le Rapport inclut les efforts entrepris pour faire face aux préoccupations identifiées et pour consolider la paix dans la sous-région.

Cette nouvelle édition d'**UNOCA MAGAZINE** donne l'essentiel des informations permettant de visualiser et d'apprécier ce qui a été fait dans ces différents chantiers en 2014. Une année dense marquée, entre autres, par la nomination d'un nouveau Représentant spécial du SG/ONU et Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, en remplacement de M. Abou Moussa, parti à la retraite. Son portrait est proposé dans ce volume où on observera également qu'après sa prise de fonction officielle à Libreville en juin 2014, M. Bathily a aussitôt entrepris des actions significatives pour consolider les acquis et poursuivre avec détermination les missions du Bureau. Les dirigeants de la sous-région sont conscients de l'ampleur de ces missions. Lors de la 39^e réunion de l'UNSAC tenue à Bujumbura (Burundi) en décembre 2014, les ministres des Affaires étrangères et chefs de délégation des pays membres ont plaidé en faveur d'une réflexion sur « l'accroissement des moyens financiers et matériels » de l'UNOCA afin de lui permettre de faire face à l'expansion de ses activités.

Bonne lecture !

Par **Norbert N. Ouendji**
Responsable de l'Unité de l'Information publique

¹ Cf. « Etablir la confiance envers le soignant : la diplomatie préventive et l'avenir des Nations unies », In Kevin M. Cahill, *La diplomatie préventive*, Nil Editions, Paris, 2005, p. 277.



L'UNOCA couvre les dix pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) : Angola, Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Sao Tome et Principe, Tchad. Le Rwanda s'y ajoute pour les activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), dont les membres se réunissent au niveau ministériel deux fois par an pour dresser un état de la situation géopolitique en Afrique centrale et faire un rapport sur les programmes de désarmement et de limitation des armes dans la sous-région. L'UNOCA en assure le Secrétariat depuis mai 2011.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME : concertations sur une stratégie intégrée



Un atelier sur le thème « Police et Sécurité » s'est tenu du **28 au 30 janvier 2014** à Libreville (Gabon) pour amorcer les discussions sur le développement d'une stratégie intégrée de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes en Afrique centrale. La quarantaine de participants présents ont adopté une série de mesures pratiques qui s'articulent autour de quatre piliers fondamentaux inspirés de la stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Ils ont notamment mis l'accent sur la nécessité de mener des actions préventives en vue de « l'élimination des conditions propices à la propagation du terrorisme dans la région de l'Afrique centrale ».

Promouvoir la bonne gouvernance

Dans cet ordre d'idées, les experts réunis à Libreville ont évo-

qué l'importance de la promotion de la bonne gouvernance, de la démocratie, de l'éducation et de la prospérité économique « afin de lutter contre les éléments qui peuvent mener certaines personnes à rejoindre le terrorisme ». De même, ils ont encouragé le développement, déjà en cours, « des législations et politiques spécifiques de prévention de la radicalisation et du recrutement de terroristes, notamment dans les prisons, dans les lieux de culte et dans les écoles ».

L'atelier de Libreville a été organisé par la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (CTED), le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (UNCCT/CTITF), le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) et le Gouvernement gabonais.

Le Chef de l'UNOCA au 22^e Sommet de l'Union africaine

Le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA a pris part au 22^e Sommet de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba (Ethiopie) du **29 janvier au 2 février 2014**. Accompagné par Sherwin Das (Conseiller politique), il faisait partie de la délégation officielle des Nations Unies conduite par le Vice-Secrétaire général, M. Jan Eliasson. Il a participé à une rencontre avec le Secrétaire général de la CEEAC puis avec le Premier ministre centrafricain. Le séjour du Représentant spécial dans la capitale éthiopienne a été également marqué par une séance de travail avec l'Envoyé spécial de l'UA pour la LRA, M. Francisco Madeira.

EN BREF

Le **14 janvier 2014**, le Chef de l'UNOCA a assisté à une table ronde sur le thème « Opportunités, défis et perspectives de développement des pays à revenus intermédiaires en Afrique » organisé par la Banque mondiale à l'auditorium de Gabon télévision. Animée par M. Makhtar Diop, Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique, elle a permis de débattre de plusieurs sujets

économiques liés à l'actualité et aux perspectives de développement. La discussion a réuni plusieurs autorités gabonaises et des représentants des organismes onusiens, dont Mme Marie-Evelyne Petrus-Barry, Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies et Représentante résidente du PNUD, et Mme Zouera Yousoufou, Représentante de la Banque mondiale au Gabon.

CRISE EN RCA : consultations avec les autorités tchadiennes et la CEEAC

Le **25 février 2014**, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abou Moussa, s'est entretenu à N'Djamena avec le Ministre tchadien des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine après avoir rencontré la veille, le Premier ministre, M. Kalzeubé Pahimi Deubet. Il s'est dit vivement préoccupé par l'impact de la dégradation de la situation politique en République Centrafricaine (RCA) sur certains pays de la sous-région, y compris le Tchad, qui venait d'accueillir plus de 74 000 réfugiés fuyant les violences inter-religieuses et les affrontements entre anti-balakas et ex-Seleka. Le Chef de l'UNOCA a saisi cette occasion pour réaffirmer la place primordiale que cette situation occupe dans l'agenda des Nations Unies. Il a par ailleurs rassuré son interlocuteur quant à la disponibilité de l'ONU de continuer à apporter un appui aux efforts

déployés par les organisations régionales et les partenaires internationaux en vue de garantir la stabilité en RCA.

Situation critique

Le **27 février 2014**, la crise centrafricaine était également au centre d'une séance de travail de plus d'une heure entre le chef de l'UNOCA et le Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Les deux personnalités ont revisité les causes de cette situation critique et ont fait le point sur les solutions envisagées. Elles ont évoqué plusieurs autres sujets d'intérêt commun, en particulier la mise en œuvre des décisions du Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Commission du golfe de Guinée (CGG) sur la sûreté et la sécurité maritimes tenu en juin 2013 à Yaoundé.

EN BREF

- Le **7 février 2014**, le Directeur du Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), M. Agbessi Ahowanou, a rendu une visite de courtoisie et de travail au Représentant spécial, Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa. Ils ont fait le point de leur coopération et évoqué la nécessité de continuer à entreprendre des actions conjointes en rapport avec leur mandat respectif.

- La quatrième réunion des experts sur l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) a eu lieu du **13 au 14 février 2014** à Entebbe (Ouganda), en présence de Mme Ahunna Eziakonwa-Onochie, Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies, qui a notamment pris part à la cérémonie d'ouverture (photo). Les travaux ont essentiellement porté sur le suivi de la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre la LRA endossée en juin 2012 par le Conseil de sécurité des Nations Unies.



- Le mandat du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) a été prorogé jusqu'au 31 août 2015, soit dix-huit mois supplémentaires. L'Ambassadrice Raimonda Murmokaitė, Représentante permanente de la Lituanie auprès des Nations Unies et Présidente du Conseil de sécurité pour le mois de **février 2014**, en avait informé le Secrétaire général de l'ONU une semaine plus tôt.

- Du **25 au 27 février 2014**, James Aji, Conseiller politique, a pris part à un séminaire organisé à Bujumbura (Burundi) par la CEEAC et portant sur la criminalité et la coopération transfrontalière. Cet atelier a permis d'identifier les principaux acteurs impliqués dans la gestion de la menace que constitue la criminalité transfrontalière.



UNOCA
BUREAU RÉGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE

- LE TERRORISME EST UN CRIME. LES NATIONS UNIES ACCOMPAGNENT LES ETATS ET LES ORGANISATIONS REGIONALES DANS LA LUTTE CONTRE CETTE BARBARIE INJUSTIFIABLE
- L'UNOCA RESTE PARTICULIEREMENT MOBILISE AUX COTES DE SES PARTENAIRES POUR METTRE FIN A LA MENACE QUE CONSTITUE BOKO HARAM POUR LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE

CAMEROUN : l'ONU pour un accroissement de l'assistance aux réfugiés de la RCA



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a lancé un appel à la communauté internationale et aux bailleurs de fonds afin qu'ils accordent une attention accrue à la situation des réfugiés fuyant les tensions meurtrières en République Centrafricaine (RCA). Lors d'une conférence de presse le **14 mars 2014** à Yaoundé, la capitale du Cameroun, il a notamment exprimé le vœu que les donateurs financent « davantage l'aide humanitaire », compte tenu de la précarité dans laquelle ces réfugiés vivent dans les différents camps et sites installés dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est.

Après avoir visité les localités de Gado Badzere et de Garoua-Boulai (photos), à la frontière avec la RCA, M. Abou Moussa a indiqué aux journalistes qu'il était temps d'accélérer le rythme des contributions aux opérations de secours à ces personnes vulnérables. « Les victimes, qui représentent une

douzaine de nationalités, sont exposées aux maladies de toutes sortes du fait des conditions de logement et d'hygiène insoutenables », a souligné le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU.

Sauver des vies...

D'après les estimations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les

réfugiés (HCR), depuis 2004, le Cameroun comptait plus de 140 000 réfugiés venus de la RCA. Plus de 42 000 d'entre eux ont été enregistrés entre le 1^{er} janvier et le 13 mars 2014, dont plus de 26 000 à l'Est. Selon M. Abou Moussa, les agences spécialisées des Nations Unies avaient déjà débloqué 10 millions de dollars sur fonds propres pour faire face aux urgences.

Présence remarquable des agences onusiennes et de la CEEAC

Pendant sa mission au Cameroun, le chef de l'UNOCA était accompagné par la Coordinatrice résidente du système des Nations Unies, Mme Najat Rochdi, ainsi que par les représentants du Bureau régional des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), du Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en RCA (BINUCA) et du Secrétariat de

la CEEAC. Le HCR, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et plusieurs autres organismes onusiens étaient également présents lors de la visite des camps et sites des réfugiés dans la région de l'Est, du **12 au 14 mars 2014**. Les autorités administratives avec en tête le Gouverneur de la Région de l'Est, M. Samuel Dieudonné Ivaha Diboua, y ont aussi activement pris part.



Il a averti qu'il leur fallait davantage de moyens pour remplir efficacement leurs obligations en faveur des réfugiés. « L'enjeu est capital, car il s'agit de sauver des vies, de diminuer les souffrances et de préserver la dignité humaine », a-t-il expliqué, rappelant que cette question cruciale fait partie du plan en six points proposé par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, pour mettre fin à l'instabilité en RCA.

Pour le reste, le Chef de l'UNOCA s'est appesanti sur les effets collatéraux de la crise centrafricaine sur le secteur économique ainsi que son impact sur le plan sécuritaire. Il s'est réjoui du

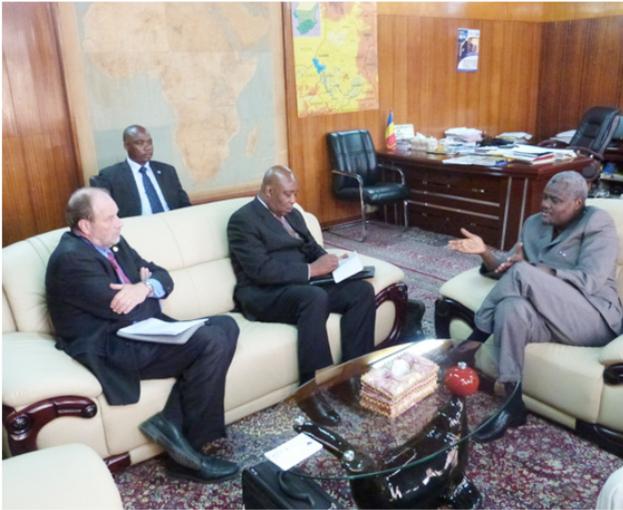
fait que le Gouvernement camerounais ait inscrit ce défi parmi ses priorités. Lors de ses entretiens avec le Ministre des Relations extérieures (M. Pierre Moukoko Mbonjo) le **11 mars 2014** puis avec celui de la Défense (M. Edgar Alain Mebe Ngo'o) et avec le Secrétaire général de la Présidence de la République (M. Ferdinand Ngoh Ngoh) le **14 mars 2014**, il a encouragé les autorités à poursuivre leur politique en faveur de la protection des réfugiés et de la sécurisation des frontières. Le **10 mars 2014**, il avait également eu un échange avec le Premier ministre (M. Philémon Yang) sur cette question.

EN BREF

- Du **1^{er} au 4 mars 2014**, le Chef de l'UNOCA a participé au 10^e Séminaire des Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général des Nations Unies ainsi qu'à la conférence des chefs de missions à Mont Pèlerin (Suisse). L'occasion de discuter entre autres des défis auxquels l'organisation est confrontée, y compris dans les pays en crise.
- Le Chef de l'UNOCA a saisi l'opportunité de sa visite au Cameroun, du **5 au 7 mars 2014**, pour avoir un échange avec le Président de la Confédération africaine de football (CAF). Ils ont notamment fait le point sur le partenariat qu'ils ont mis en place en novembre 2012.
- Du **17 au 28 mars 2014**, le Colonel François Ndiaye, Conseiller Militaire/UNOCA, a participé à un séminaire sur les opérations de paix et de planification stratégique, à l'École internationale supérieure de guerre de Yaoundé (voir photo ci-dessous). Organisé par la CEEAC avec le soutien de l'Union européenne, il a permis de préparer des officiers supérieurs et des fonctionnaires civils de haut rang des États membres à occuper des postes clés au sein d'une mission de maintien de la paix multidimensionnelle.
- Du **24 au 25 mars 2014**, l'UNOCA a participé à la 4^e réunion du Mécanisme conjoint de coordination (MCC) de l'Initiative de coopération régionale de l'Union africaine pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), à Addis-Abeba (Ethiopie). En dehors des questions liées au fonctionnement optimal de la Force régionale d'intervention (FRI) chargée de lutter contre ce mouvement rebelle, les experts puis les ministres de la Défense des pays affectés (République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Ouganda et Soudan du Sud) ont discuté des enjeux des opérations transfrontalières ainsi que de l'impact de la crise centrafricaine et de l'instabilité politique au Soudan du Sud sur les activités de la FRI.



PREVENTION DES CONFLITS : la CEEAC renouvelle son soutien à l'UNOCA



Le Président du Conseil exécutif de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Moussa Faki Mahamat, par ailleurs Ministre tchadien des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine, a renouvelé le soutien de l'institution sous-régionale et de son pays aux activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). Au cours d'une audience accordée le **29 avril 2014** à Ndjamena à M. Abou Moussa, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU (photo), il s'est dit satisfait du rôle

que joue cette mission politique des Nations Unies dans la promotion de la paix et la sécurité en Afrique centrale.

UNSAC : excellente plate-forme de dialogue

Alors qu'il s'apprêtait à prendre sa retraite, M. Abou Moussa avait saisi l'occasion de cette rencontre pour évoquer le chemin parcouru par l'UNOCA depuis sa mise en place, en 2011, à la demande des dirigeants de la CEEAC. Il avait notamment insisté sur les efforts déployés dans le cadre de l'appui du Bureau à lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), la piraterie maritime dans le golfe de Guinée ainsi que les nouvelles menaces comme le braconnage des éléphants. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU a par ailleurs souligné les avancées dans le domaine de la diplomatie préventive, dont l'un des principaux outils est le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC). L'UNOCA, qui en assure le Secrétariat, facilite l'organisation de réunions semestrielles, permettant ainsi aux onze Etats membres dudit Comité, de débattre et de faire des recommandations concrètes sur des sujets de grande préoccupation. M. Abou Moussa a noté que le développement (en cours) d'une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes dans la sous-région est l'un des résultats probants de cette plateforme de dialogue entre les ministres des Affaires étrangères.

Le Ministre tchadien des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine a réitéré la détermination de son pays et celle de la CEEAC de continuer à œuvrer pour le succès de l'UNOCA.

RCA : impact de la crise sur le Congo et la République démocratique du Congo

Dans le cadre de son programme de visite des pays affectés par la crise qui déstabilise la République Centrafricaine (RCA), le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a conduit une mission au Congo du **9 au 10 avril 2014**, puis en République démocratique du Congo (RDC) du **11 au 15 avril 2014**. A Brazzaville et à Kinshasa, M. Abou Moussa a eu des séances de travail avec les membres du gouvernement, le corps diplomatique, les représentants du Système des Nations Unies ainsi que les partenaires au développement et toutes les parties prenantes engagées dans le processus de gestion de la crise en RCA. Un accent particulier a été mis sur la situation des réfugiés centrafricains. D'après les sources gouvernementales, il y en avait environ 60 000 en RDC et plus de 13 000 au Congo.

Au terme de ses concertations, le chef de l'UNOCA a reconnu la nécessité de mobiliser davantage de moyens pour aider les agences onusiennes et les organisations non gouvernementales qui interviennent sur le terrain. Un plan d'action régional a été lancé le 16 avril 2014 afin de mobiliser les ressources pour répondre efficacement aux urgences humanitaires.

La mission au Congo et en RDC était la dernière étape de la tournée de M. Abou Moussa dans les pays d'Afrique centrale partageant une frontière avec la RCA. Elle avait commencé au Tchad en février 2014 et s'était poursuivie au Cameroun en mars 2014. Les principales conclusions et observations de ces missions ont été consignées dans le sixième Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les activités de l'UNOCA présenté au Conseil de sécurité en mai 2014.

Entretien avec le Président congolais

Les effets collatéraux de la crise centrafricaine sur le Congo étaient au centre d'un entretien entre le Président Denis Sassou N'Guesso et le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa, le **10 avril 2014** à Brazzaville. Son impact socio-politique, sécuritaire et humanitaire a meublé leurs échanges, qui se sont déroulés en présence de Dr. Fatoumata Binta Diallo, Représentante de l'OMS et Coordinatrice résidente par intérim du Système des Nations Unies au Congo. Ils ont exprimé le vœu que la République Centrafricaine retrouve rapidement la paix afin d'ouvrir la voie à la reconstruction du pays et au développement de ses infrastructures démocratiques.



• Le **3 avril 2014**, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa, a reçu la Cheffe du Bureau de liaison de l'Union africaine auprès de la CEEAC, Mme Hortense Nguema Okome. Ils ont discuté des questions d'intérêt commun et décidé de renforcer davantage leur coopération. La réunion a eu lieu en présence de James Aji, Conseiller politique.

• Le Conseiller militaire/UNOCA, le Colonel François Ndiaye, a pris part aux travaux du Groupe interrégional de travail chargé de l'élaboration des projets de textes organiques du Centre interrégional de coordination (CIC) des activités liées à la sécurité et à la sûreté maritimes dans le golfe de Guinée, te-

nus du **22 au 26 avril 2014** à Yaoundé (Cameroun). Au cours de ces travaux, quatre groupes thématiques ont préparé les documents relatifs au statut du personnel, au protocole additionnel portant organisation et fonctionnement, à l'accord de siège et au règlement intérieur du CIC. Les échanges ont aussi porté sur la stratégie de communication ainsi que sur le Plan d'action 2014-2016 et le plan de mobilisation de ressources.

• Le Chef de cabinet, M. Anatole Ayissi, a représenté le Chef de l'UNOCA à un atelier sur le thème « Douanes et immigration » tenu du **22 au 24 avril 2014** à Bujumbura, au Burundi (voir photo). Pendant trois jours, les experts et représentants des services de

douane, de la police aux frontières et de la lutte contre le trafic d'armes ont échangé sur la mise en œuvre d'une stratégie régionale efficace de lutte contre le terrorisme. A cet égard, les participants, pour la plupart issus des Etats membres du Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) et du Réseau régional de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes en Afrique centrale, ont souligné l'importance de l'appui des partenaires internationaux. Cette rencontre a été conjointement organisée par la Direction Exécutive du Comité contre le terrorisme (CTED), le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (UNCCT/CTITF) et l'UNOCA, avec le soutien du Gouvernement burundais.



LA PAIX ET LA SECURITE AU SERVICE DE L'INTEGRATION REGIONALE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE CENTRALE



TERRORISME : l'ONU vivement préoccupée par les activités de Boko Haram

Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a une nouvelle fois exprimé ses vives préoccupations par rapport aux « conséquences des combats entre l'armée nigériane et Boko Haram, qui ont provoqué le déplacement de dizaines de milliers de Nigériens vers le Nord du Cameroun et le Tchad ». Cette inquiétude est contenue dans le sixième Rapport sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et sur les zones où sévit l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) présenté le **12 mai 2014** au Conseil de sécurité par son Représentant spécial sortant, M. Abou Moussa (photo).

Coopération aux frontières

Le Rapport de 19 pages, qui dresse un état global de la situation socio-politique, économique et sécuritaire de la sous-région, s'alarme notamment des rapt et des attentats meurtriers auxquels se livre Boko Haram dans certains États et en particulier dans la partie septentrionale du Cameroun. « Je me félicite des efforts qui sont faits pour renforcer la coopération aux frontières et engage les pays d'Afrique centrale concernés à coopérer avec le Nigéria pour mettre rapidement un terme aux activités des groupes armés et extrémistes qui continuent de compromettre la paix et la stabilité dans la région », souligne M. Ban Ki-moon. Il salue également la détermination des États de la région à mettre au point une stratégie intégrée de lutte contre le terrorisme et les armes légères et de petit calibre en l'Afrique centrale. En janvier 2014 (Libreville, Gabon) et en avril 2014 (Bujumbura, Burundi), l'UNOCA a contribué à l'organisation de deux réunions techniques sur l'élaboration de cette feuille de route anti-terroriste.



©Photo ONU/Paulo Figueiras

En dehors des conséquences humanitaires et sécuritaires des activités de Boko Haram dans certains pays de la sous-région, le Rapport du Secrétaire général met en relief les effets collatéraux de la crise centrafricaine sur le Tchad, le Cameroun, le Congo et la République démocratique du Congo (RDC). Il rend aussi compte des progrès accomplis dans la lutte contre le braconnage des éléphants et la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. De longs développements sont par ailleurs consacrés aux efforts déployés pour mettre fin aux atrocités de l'Armée de résistance du seigneur (LRA).

Le Conseil de sécurité a rendu hommage au Représentant spécial sortant du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa, pour son leadership dans ces domaines et pour les réalisations importantes qui ont marqué son mandat. Le Conseil de sécurité s'est enfin félicité de la nomination de son successeur, M. Abdoulaye Bathily.

EN BREF

• Du **5 au 9 mai 2014**, les Responsables de l'Information publique des missions politiques et de maintien de la paix de l'ONU ainsi que ceux du siège se sont réunis à Entebbe (Ouganda) pour partager leurs expériences et discuter des défis auxquels ils font face dans leur travail. Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé

des opérations de maintien de la paix, M. Hervé Ladsous y a fait une présentation qui a permis de rappeler l'importance de la communication dans la réalisation des objectifs de l'ONU. Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Unité de l'Information publique, a activement participé à cette rencontre qui se tient tous les deux ans.



©Photo ONU

RETRAITE : quelques temps forts ayant précédé le départ de M. Moussa

Arrivé en fin de mission, le Représentant spécial du SG de l'ONU pour l'Afrique centrale a quitté Libreville le 25 mai 2014. Arrêt sur les moments importants qui ont meublé ses derniers instants dans la capitale gabonaise.

• Gratitude aux diplomates

Le Représentant spécial sortant du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa, a rencontré les membres du corps diplomatique et les représentants des organisations internationales, le **20 mai 2014**, à Libreville (première photo). Il les a entretenus sur les derniers développements politiques et sur la situation sécuritaire dans la sous-région. L'occasion lui a été aussi offerte de remercier les un(e)s et les autres pour leur soutien durant ses trois années à la tête de l'UNOCA. « Mon sentiment de gratitude va également aux organisations régionales, nos principaux partenaires, ainsi qu'aux Gouvernements et aux Chefs d'Etat de la sous-région qui nous ont toujours accordé leur temps et leur attention. J'exprime enfin ma reconnaissance au Gouvernement du Gabon pour l'accueil, les facilités logistiques de travail, et le soutien constant », a-t-il conclu, souhaitant que son successeur, M. Abdoulaye Bathily, bénéficie du même appui.

• Hommage aux journalistes

Le Représentant spécial sortant a eu un déjeuner de presse le **21 mai 2014** à Libreville avec les journalistes des médias nationaux et internationaux (2^e photo). A quelques jours de son départ du Gabon, il a saisi cette opportunité pour rendre hommage aux professionnels de l'information pour leur travail remarquable. « Vous avez su, avec vos mots, vos sons et vos images, rendre compte de nos actions en faveur de la paix et de la sécurité dans la sous-région », a-t-il expliqué. « L'abondante production médiatique sur les activités de l'UNOCA est la preuve non seulement du dynamisme du bureau, mais aussi de notre collaboration avec les journalistes », a poursuivi M. Abou Moussa, reconnaissant que des « efforts restent sans doute à faire de part et d'autre pour parfaire cette dynamique ». Dans cette perspective, il a souligné que le Bureau continuera à leur apporter tout le soutien nécessaire dans l'exercice de leur noble mission. Il a précisé que cet appui est fondamen-

tal, compte tenu du rôle crucial des médias dans les processus de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de résolution pacifique des différends.

• L'émotion de la famille onusienne

Les Chefs d'agences du Système des Nations Unies ont organisé un cocktail sympathique en l'honneur de M. Abou Moussa le **22 mai 2014** au domicile de la Coordinatrice résidente de l'ONU (3^e photo). Une réception exceptionnelle offerte en présence de MM. Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA, et Carlos Lopes, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Une fête d'au revoir qui a permis à Mme Marie-Evelyne Petrus-Barry, par ailleurs Représentante résidente du PNUD, et aux autres collègues, de féliciter le Représentant spécial sortant du Secrétaire général de l'ONU pour son excellent travail ainsi que pour sa franche collaboration avec l'Equipe de pays. Le personnel de l'UNOCA lui avait réservé un moment similaire le **19 mai 2014**. C'était au cours d'une cérémonie chargée d'émotion qui a eu lieu à la salle de conférence (4^e photo).

• Les appréciations du Gabon

Le Représentant spécial sortant du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa, a eu un entretien le **23 mai 2014** avec le Ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale, M. Emmanuel Issoze-Ngondet. Au cours de cette audience, le chef de l'UNOCA a fait le point des activités du Bureau depuis son ouverture officielle en mars 2011. M. Abou Moussa, qui a quitté Libreville le **25 mai 2014**, a exprimé sa gratitude au gouvernement gabonais pour son soutien. Le ministre Emmanuel Issoze-Ngondet a salué le travail accompli par M. Abou Moussa et indiqué que le Gabon continuera d'apporter son appui aux activités de l'UNOCA et à M. Abdoulaye Bathily, le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale.



M. ABDOULAYE BATHILY : arrivée à Libreville du nouveau Chef de l'UNOCA

M. Abdoulaye Bathily, de nationalité sénégalaise, nouveau Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), est arrivé à Libreville dans la nuit du **2 au 3 juin 2014**. Le successeur de M. Abou Moussa est aussi Représentant des Nations Unies au sein de la médiation internationale sur la crise centrafricaine.

Une solide expérience politique

Dans un communiqué publié le 30 avril 2014, le Secrétaire général de l'ONU souligne que M. Bathily jouit d'une solide expérience politique, diplomatique et universitaire acquise au sein du gouvernement de son pays, d'institutions académiques et, plus récemment, dans le système des Nations Unies. Avant l'UNOCA, il occupait, depuis juillet 2013, le poste de Représentant spécial adjoint du Secrétaire général à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Il y était chargé, entre autres, des dossiers relatifs aux affaires politiques et aux droits de l'Homme.

Auparavant, M. Bathily avait assumé plusieurs fonctions gouvernementales. Il a été notamment Ministre d'Etat auprès du Président de la République du Sénégal en 2012 après avoir été Ministre de l'Environnement et de la Protection de



la nature (1993-1998) puis de l'Energie et de l'Hydraulique (2000-2001). Élu député en 1998, il a été Vice-président de l'Assemblée nationale de 2001 à 2006. Pendant cette période, M. Bathily a également siégé au Parlement de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il avait aussi apporté son expertise au Groupe de contact de l'Union africaine sur Madagascar lors de la crise politique dans ce pays.

Sur le plan universitaire, M. Bathily est titulaire d'un doctorat d'État ès Lettres de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) où il a enseigné l'histoire pen-

dant 30 ans. En effet, il possède aussi un doctorat en histoire de l'université de Birmingham (Angleterre). Il est auteur de plusieurs travaux importants, y compris sur l'histoire de l'Afrique, la politique et les questions militaires. Par ailleurs, il a animé des conférences dans de nombreuses institutions académiques à travers le monde et participé à des missions dans le cadre des règlements des conflits au Libéria, en Guinée-Bissau, au Niger, au Mali, etc.

Né en 1947 à Tuabou, dans la région de Tambacounda, à l'Est du Sénégal, M. Bathily est père de quatre enfants.

Concertations entre le chef de l'UNOCA et le Président tchadien



©Présidence de la République du Tchad

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, a été reçu en audience le **19 juin 2014** à N'djamena par le Président Idriss Deby Itno, par ailleurs Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Leur entretien a porté sur des questions liées à la paix et à la sécurité dans la sous-région, y compris la crise centrafricaine et ses conséquences régionales ; les menaces terroristes de la secte Boko Haram ainsi que le braconnage. Ils ont également évoqué les efforts en cours pour lutter contre la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée et pour mettre fin aux activités de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA).

Au cours de cette visite de prise de contact, M. Bathily a indiqué que

l'UNOCA continuera à travailler étroitement avec les Etats et les organisations sous-régionales afin de trouver une solution durable à ces problèmes à travers, entre autres, la diplomatie préventive, une des priorités de son mandat. Le Président Idriss Deby Itno a remercié le Représentant spécial du Secrétaire général pour sa visite. Il a également exprimé sa disponibilité à poursuivre la collaboration avec l'UNOCA sur les dossiers d'intérêt commun.

Durant son séjour, le chef de l'UNOCA avait aussi eu des échanges de vues sur la situation politique du pays avec plusieurs autorités ainsi qu'avec des collègues des agences du Système des Nations Unies. Sa mission, qui avait débuté le **16 juin 2014**, s'était achevée le **20 juin 2014**.

SOLIDARITE AVEC LES TCHADIENS RAPATRIÉS DE LA RCA : M. Bathily au camp de Gaoui

Le **18 juin 2014**, M. Abdoulaye Bathily a visité un camp de populations rapatriées situé à Gaoui (10 km, au nord-est de N'Djamena), accueillant environ 5000 Tchadiens évacués de la République Centrafricaine (RCA) en décembre 2013 (photo). Au nom du Secrétaire général de l'ONU, il a exprimé sa solidarité avec ces rapatriés. Il a salué le gouvernement du Tchad pour ses actions en leur faveur et a informé ses interlocuteurs des efforts déployés par les Nations Unies pour trouver une solution durable à la crise en RCA - dont l'impact sous-régional est au cœur des préoccupations de l'UNOCA.



EN BREF

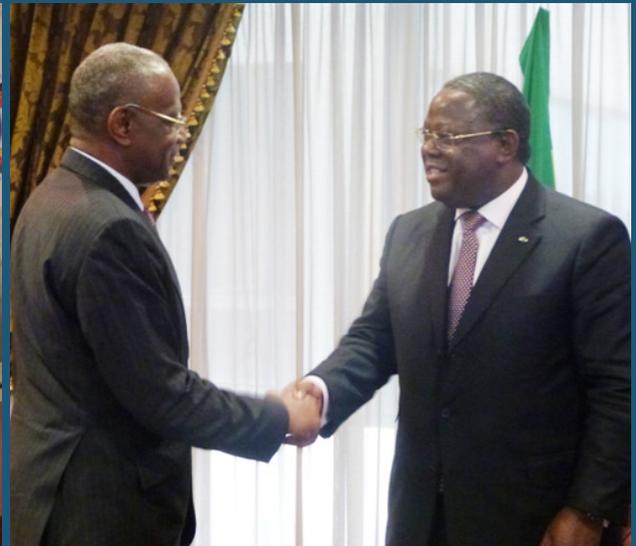
• Le Colonel François Ndiaye, Conseiller militaire de l'UNOCA, a pris part, du **3 au 6 juin 2014**, à Yaoundé (Cameroun), à l'élaboration des documents organiques du Centre inter-régional de coordination (CIC) de la lutte contre la piraterie maritime et les vols à main armée en mer dans le golfe de Guinée. Il a également représenté le Bureau à la cérémonie officielle de signature desdits documents. Un événement qui constitue une étape importante dans le processus de mise en œuvre des décisions prises par les Chefs d'Etats et de Gouvernement lors du Sommet de Yaoundé de juin 2013 sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée.

• Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, a eu une séance de travail le **10 juin 2014** avec le Secrétaire général de la CEEAC, M. Ahmad Allam-Mi (photo de gauche). La réunion, qui a eu lieu au siège de cette organisation sous-régionale, a

permis aux deux personnalités de réaffirmer leur détermination de continuer à travailler en étroite collaboration sur des sujets d'intérêt commun. Arrivé à Libreville dans la nuit du 2 au 3 juin 2014, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, a été reçu en audience le **12 juin 2014** par le Ministre gabonais des Affaires étrangères, de la Francophonie et de la Coopération régionale, M. Emmanuel Isoze-Ngondet (photo de droite). Une visite de prise de contact qui a permis au chef de l'UNOCA de présenter ses civilités au chef de la diplomatie gabonaise et de dérouler le contenu de son

mandat. Lors de son entretien avec la presse à l'issue de l'audience, il a également insisté sur les sujets de grande préoccupation qui interpellent l'UNOCA. Au-delà de l'impact régional de la crise en RCA, il a évoqué, entre autres, la question de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), les attaques répétées du groupe Boko Haram dans le Nord-Cameroun, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, le trafic des drogues, la circulation des armes légères, le braconnage des éléphants, etc.

• John Godonou Dossou a représenté l'UNOCA à l'atelier sur le thème « Etat des lieux des besoins en matière d'identification, de délimitation et de démarcation des frontières dans l'espace CEEAC » organisé du **17 au 19 juin 2014** à Libreville par la CEEAC et l'Union européenne (Projet d'appui au PAPs II paix et sécurité, 9^{ème} FED). L'atelier a permis, entre autres, d'examiner les voies et moyens pour une démarcation complète des frontières opposable aux tiers (États).



38^e REUNION DE L'UNSAAC : la lutte contre le terrorisme au centre des débats



Lors de la 38^e réunion des experts du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAAC), du 29 au 31 juillet 2014 à Malabo (Guinée équatoriale), les participants ont suivi avec intérêt la présentation du Professeur Wullson Mvomo Ela, Coordonnateur régional du Réseau de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale, sur les menaces terroristes auxquelles est confrontée la sous-région. Outre les activités de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), il s'est appuyé sur les

attaques répétées de Boko Haram dans l'Extrême Nord du Cameroun. Un accent a été aussi mis sur les manifestations et les modes opératoires de ces groupes armés ainsi que sur les initiatives pour mettre un terme à ces menaces ou en limiter la portée.

Mesures préventives

Le Coordonnateur régional a informé le Comité que deux ateliers ont été organisés, à Libreville (Gabon) en janvier 2014, et à Bujumbura (Burundi) en avril 2014, pour renforcer les capacités des fonctionnaires de la police et des douanes dans ce domaine. Le Profes-

seur Wullson Mvomo Ela a annoncé que des rencontres similaires auront lieu dans d'autres pays de la sous-région. Il a fait observer que cette démarche participe de la détermination du Réseau à assumer pleinement ses missions et à accompagner les efforts des Etats en ce qui concerne la prise des mesures préventives contre le terrorisme en Afrique centrale, y compris l'endossement politique d'une stratégie commune. Dans ce cadre, il a mis en lumière l'obligation de garantir le respect des droits de l'Homme. Il a plaidé pour un renforcement de la coopération avec les organisations sous-régionales et d'autres partenaires, pour une meilleure synergie dans ce combat.

M. Bernard Mokam, Conseiller régional pour le Sahel du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a saisi cette occasion pour informer le Comité des efforts déployés par l'ONU dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie intégrée pour lutter contre le terrorisme dans le Sahel. Le Comité a recommandé que des liens fonctionnels soient établis avec l'Afrique centrale afin de faciliter le développement des complémentarités effectives entre les deux sous-régions.

La réunion des experts a été suivie le 1^{er} août 2014 par la session ministérielle.

Mise en œuvre de la Déclaration de Bangui contre le terrorisme et la prolifération des armes légères



La question de la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères est au centre des préoccupations des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAAC) depuis plusieurs années. L'un des temps forts de cet engagement est l'adoption

d'une feuille de route sur la lutte contre ce phénomène lors de la 33^e session tenue en décembre 2011 à Bangui (RCA). Sa mise en œuvre a connu un développement important avec la création d'un Réseau régional de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale en marge de la 35^e réunion et du 20^e anniversaire du Comité en décembre 2012 à Brazzaville (Congo). Depuis Ndjamena (décembre 2013), l'UNOCA invite le Professeur Wullson Mvomo Ela, le Coordonnateur dudit Réseau (photo), à faire un état des lieux prospectif sur cette question, conformément à une recommandation prise lors de la 36^e rencontre ministérielle tenue à Kigali en août 2013. A Malabo, le Comité a réaffirmé la nécessité d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour des différents travaux. La revue géopolitique présentée par la CEEAC a permis d'attirer davantage l'attention sur ce sujet et bien d'autres : le narco-terrorisme ainsi que les activités de Boko Haram (dont les conséquences humanitaires et sur les droits de l'Homme sont insoutenables, notamment au Cameroun et au Tchad) ; le braconnage ; l'insécurité maritime dans le Golfe de Guinée ; et la persistance au sein de certains Etats d'une forme de criminalité dite « rituelle ».

GOVERNANCE POLITIQUE : l'ONU pour des institutions garantissant des élections libres



L'importance des processus électoraux crédibles et pacifiques dans la prévention des conflits était l'une des questions essentielles débattues lors de la 38^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) tenue à Malabo (Guinée équatoriale). Le Secrétaire général de l'ONU s'en est réjoui dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily (photo ci-dessus), lors de la cérémonie officielle d'ouverture de la session ministérielle dudit Comité, le **1^{er} août 2014**.

Agenda électoral dense

M. Ban Ki-moon a salué la démarche des dirigeants de la sous-région, rappelant qu'elle s'inscrit dans un contexte marqué par un agenda électoral dense pour les prochaines années. « Comme vous le savez, les élections sont parfois l'occa-

sion de tensions sociopolitiques accrues. Il importe donc que les États disposent de ressources et d'institutions adéquates pour garantir des élections libres, démocratiques et transparentes », a-t-il souligné. Il a plaidé en faveur du renforcement du rôle positif de toutes les structures impliquées dans les processus électoraux, y compris les commissions électorales, les juridictions chargées de régler les contentieux, ainsi que les entités techniques, médiatiques et politiques concernées. « Ces acteurs ont le potentiel de contribuer de manière importante à la consolidation de la paix, de la sécurité et de la démocratie en Afrique centrale », a rappelé le Secrétaire général des Nations Unies.

Les participants à la 38^e réunion de l'UNSAC ont également développé ce point de vue. « Le succès d'une élection, ce n'est pas la tenue de l'élection elle-

même, mais celui de tout le processus qui y conduit », a résumé M. Pierre Siméon Athomo-Ndong, Chef de l'Unité d'appui électoral à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), invité par l'UNOCA pour faire un exposé sur ce thème spécial. Il a renouvelé la disponibilité de la CEEAC d'accompagner les États membres afin qu'ils renforcent davantage leurs capacités nationales et leurs infrastructures électorales ainsi que l'amélioration de la participation des femmes dans la vie publique et politique.

« Les élections sont parfois l'occasion de tensions sociopolitiques accrues. Il importe donc que les États disposent de ressources et d'institutions adéquates pour garantir des élections libres, démocratiques et transparentes » - Ban Ki-moon.

En dehors de cette question relative aux processus électoraux, le Comité a examiné la situation géopolitique et sécuritaire en Afrique centrale. Dans ce chapitre, les Ministres des Affaires étrangères et les chefs de délégations présents à Malabo ont adopté un « Appel sur le Forum de réconciliation nationale et du dialogue politique inter-centrafricain » tenu du 21 au 23 juillet 2014 à Brazzaville. Ils y exhortent les différentes parties prenantes dans la crise centrafricaine à respecter l'Accord sur la cessation des hostilités et des violences. Ils réaffirment également l'engagement des États à « appuyer le processus de transition et à s'impliquer plus activement dans toutes les actions visant à la résolution de la crise en République Centrafricaine ».

Hommage à Abou Moussa et à Francisco Madeira, soutien à Abdoulaye Bathily

Les membres de l'UNSAC ont rendu hommage à M. Abou Moussa, ancien Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA ainsi qu'à l'Ambassadeur Francisco Madeira, ancien Envoyé spécial de l'UA pour la LRA, pour leur engagement dans la lutte contre la LRA et pour leur contribution inestimable à la promotion de la paix et de la sécurité dans la sous-région. Ils ont par ailleurs souhaité la bienvenue à M. Abdoulaye Bathily et pris note avec satisfaction de sa détermination à travailler en étroite collaboration avec le nouvel Envoyé spécial de l'UA pour la LRA, le Général à la retraite Jackson Kiprono Tuwei. Le Comité l'a rassuré quant à son soutien dans la mise en œuvre de son mandat en tant que Chef de l'UNOCA.

EN BREF

Jeffrey Means et José Carlos Rodriguez, deux collègues en charge du dossier relatif à l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), ont effectué une mission en République Centrafricaine (RCA) du **12 au 20 d'août 2014** afin d'évaluer l'impact de la menace de ce groupe sur les populations ainsi que les efforts menés par la Force régionale d'intervention (Union africaine) pour y mettre fin. L'un des temps forts de la visite était le séjour à Obo, dans le Sud-est, où

ils ont constaté quelques avancées dans ce vaste chantier. Les attaques ont changé d'épicentre grâce au travail de la Force africaine et des Conseillers militaires américains présents sur le terrain. Cependant, les quelque 6000 habitants de ce chef-lieu de la préfecture du Haut-Mbomo ont encore du mal à se libérer du traumatisme accumulé pendant les six ans vécus sous la menace permanente des hommes de Joseph Kony, leader de la LRA.

GOLFE DE GUINÉE : le Centre interrégional de coordination opérationnel



Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, a pris part à la cérémonie officielle d'inauguration, le **11 septembre 2014** à Yaoundé (Cameroun), du Centre interrégional de coordination (CIC) pour la sûreté et la sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée. L'événement, qui a été présidé par le Ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense, M. Edgar Alain Mebe Ngo'o, a également eu lieu en présence de M. Pierre Moukoko Mbonjo, Ministre camerounais des Relations extérieures ainsi que de MM. Kadré Désiré Ouedraogo, Président de la Commission de la CEDEAO ; Ahmad Allam-mi, Secrétaire Général de la CEEAC et Mme Florentina Adenike Ukonga, Secrétaire exécutive de la Commission du golfe de Guinée (CGG). Plu-

sieurs partenaires stratégiques y ont aussi pris part, démontrant ainsi la ferme volonté de la communauté internationale d'enrayer les actes illicites commis en mer.

La recrudescence de la criminalité maritime dans le golfe de Guinée a en effet suscité une prise de conscience collective dans cette région où l'insuffisance de la coopération entre les Etats concernés avait permis aux réseaux criminels trans-frontaliers de densifier et de diversifier leurs activités depuis l'hinterland jusqu'à la haute mer, en passant par les zones d'activités économiques côtières. D'après plusieurs sources, le nombre d'actes de piraterie et de brigandage dans cet espace maritime était passé de 56 en 2010 à 130 en 2013.

Sommet de Yaoundé

C'est dans ce contexte que, conformément aux Résolutions 2018 (2011) et 2039 (2012) du Conseil de Sécurité des Nations Unies, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Commission du Golfe de Guinée (CGG), ont adopté une stratégie régionale lors du Sommet de Yaoundé (24-25 juin 2013). Cette stratégie a pour but de juguler ce phénomène qui met en péril la navigation internationale, la sécurité, la stabilité et le développement économique des pays concernés. Sa mise en œuvre est assurée par le Centre interrégional de Coordination, dont la direction exécutive a été confiée au Colonel Abdourahmane Dieng, de nationalité sénégalaise. M. Charles Maphasi, de la République démocratique du Congo, en est le Directeur exécutif adjoint. Ils ont été nommés à titre intérimaire pour six mois.

MISE EN ŒUVRE DU MANDAT DE L'UNOCA : soutien renouvelé du Chef de l'Etat gabonais

Le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, a été reçu en audience le **19 septembre 2014** au Palais de bord de mer de Libreville par le Président Ali Bongo Ondimba. Il a remercié le Chef de l'Etat gabonais pour son accueil chaleureux et pour les dispositions prises pour permettre au Bureau dont il a la charge de remplir son mandat avec efficacité.

M. Bathily a ensuite passé en revue les missions de l'UNOCA ainsi que les défis politiques et sécuritaires qui l'interpellent. Il a exprimé sa satisfaction pour la disponibilité du Président gabonais à continuer à soutenir les actions de l'ONU dans le cadre de la diplomatie préventive et, le cas échéant, dans la gestion pacifique des conflits.

M. Bathily était accompagné au Palais de bord de mer de Libreville par M. Anatole Ayissi, Chef de Cabinet.



© Présidence de la République du Gabon

TOURNOI DE LA PAIX : les Sapeurs-pompiers remportent la deuxième édition face à Gabon TV



l'UNOCA dans le cadre de la **Journée internationale de la Paix** célébrée le 21 septembre chaque année. Toutes les équipes ont reçu un trophée surplombé par une colombe, symbole de la non-violence. Elles ont par ailleurs eu l'occasion d'apprécier l'exposition organisée en marge du Tournoi et qui a permis à plusieurs entités onusiennes d'informer et de sensibiliser le public sur leurs activités ainsi que sur des enjeux liés à la paix en Afrique centrale. Rappelant le « droit des peuples à la paix », M. Abdoulaye Bathily a lancé un vibrant appel afin que « les armes se taisent » partout où elles sont utilisées comme moyen d'expression ou de revendication.



La deuxième édition du Tournoi de la Paix organisée le **20 septembre 2014** (voir photos) au stade de la Gendarmerie nationale de Libreville a été remportée par l'équipe des Sapeurs-pompiers, en présence du Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily. Elle a totalisé 8 points, devant le « Tout Puissant Obaka », la formation de Gabon TV (6 points), champion de la première édition en 2013. Les Forces de police nationale (5 points), les Nations Unies (4 points) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC, 2 points) ont également participé à cet événement mis en place par

En dehors du Représentant spécial du SG/ONU, plusieurs autres chefs d'agences du système des Nations Unies étaient présents au stade de la gendarmerie nationale, dont M. Jacques Boyer (Représentant résident de l'UNICEF). Mme Inge Tack (Coordonnatrice ONU-SIDA), également très engagée dans la promotion de cette activité, a donné le coup d'envoi du Tournoi en compagnie des invités et des participants.

EN BREF

Le Représentant spécial du SG/ONU a rendu une visite de courtoisie au Président sénégalais Macky Sall le **1^{er} septembre 2014**. Leurs discussions ont porté sur les questions transversales, y compris la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. L'UNOCA et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) basé à Dakar (Sénégal) ont été mandatés par le Conseil de sécurité pour travailler conjointement sur ce dossier. Ils ont accompagné les efforts des Etats concernés dans l'organisation du Sommet de Yaoundé (juin 2013) sur la sûreté et la sécurité maritimes dans cette région. Le Président sénégalais a réitéré le soutien de son pays à la mise en œuvre des conclusions dudit Sommet. Lors de sa mission à Dakar, M. Abdoulaye Bathily a également eu des

séances de travail avec les collègues de l'UNOWA.

Après la RCA en août 2014, Jeffrey Means et José Carlos Rodriguez (experts LRA/UNOCA), ont effectué une mission d'évaluation en République démocratique du Congo (RDC), particulièrement à Dungu (Nord-est), du **6 au 11 septembre 2014**. Ils ont constaté que la LRA continue à y enlever des paysans, à piller les villages et à semer la terreur. Mais le nombre de déplacés avait sensiblement baissé, passant d'environ 326 000 (décembre 2013) à près de 113 000 lors de leur descente sur le terrain. La MONUSCO et les Forces armées de la RDC (FARDC) mènent également des opérations conjointes pour favoriser les défections parmi les combattants encore fidèles à Joseph Kony, leader de la LRA.

La réunion des Points focaux des parties prenantes dans la lutte contre la LRA a eu lieu du **15 au 16 septembre 2014** à Entebbe (Ouganda). Une quarantaine d'experts a pris part à cette rencontre biannuelle, notamment ceux issus des Nations Unies, de l'Union africaine (UA), des pays affectés, des partenaires au développement, des ONG, etc. Ils ont décidé de continuer à travailler de manière concertée sur ce dossier et sur la mise en œuvre effective de la stratégie régionale de lutte contre la LRA adoptée en 2012. La réunion d'Entebbe a été co-présidée par le Général Jackson Kiprono Tuwei, Envoyé spécial de l'UA pour la LRA, et M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA.

AFRIQUE CENTRALE : renforcer l'engagement des femmes dans la vie politique

Les Nations Unies ont renouvelé leur détermination à continuer à apporter leur soutien aux femmes d'Afrique centrale afin de favoriser davantage leur participation à la vie politique de leurs pays respectifs. Cet engagement a été réitéré le **23 octobre 2014** à Douala, la capitale économique du Cameroun, lors d'un séminaire sous-régional de trois jours initié par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et organisé en partenariat avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

Mise en place d'une Plate-forme

Le séminaire, qui a réuni une vingtaine de participants, y compris des parlementaires et des membres de la société civile, a permis de réfléchir sur les voies et moyens de renforcer l'implication des femmes dans la gestion des affaires publiques. Au-delà du partage des expériences sur cette question importante, un accent a été mis sur la nécessité de repenser leur place dans les processus électoraux. Le cas des personnes vivant avec un handicap et des populations autochtones a été aussi passé en revue, avec comme principale recommandation, le besoin impérieux de prendre en compte les droits civiques et politiques de tous les groupes marginalisés. Par ailleurs, les participants ont exprimé le vœu que la CEEAC coordonne « les efforts des partenaires [afin de] mettre en place un mécanisme de soutien à la participation politique des femmes en Afrique centrale ».

Une plate-forme pour la promotion de la participation des femmes de la sous-région dans la vie politique a été créée pour veiller à la mise en œuvre des vingt recommandations adoptées à l'issue des travaux.

« En promouvant la participation des femmes à la vie politique, la garantie que les gouvernements respectent la représentation, la diversité et l'inclusion de tous leurs citoyens est plus grande. En effet, la représentation et l'inclusion en politique sont des éléments fondateurs de la construction de sociétés démocratiques et pacifiques », a fait observer le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, dans un message lu lors de la cérémonie d'ouverture du séminaire. « Les Nations Unies ont bien compris l'immense potentiel des femmes et ont réitéré leurs engagements à soutenir ces dernières », a-t-il insisté, rappelant que sept résolutions du Conseil de sécurité sur les Femmes, la paix et la sécurité ont été adoptées entre 2000 et 2013.

Le séminaire de Douala a été organisé avec le concours de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), d'ONU Femmes/Cameroun et du Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale. Outre le Cameroun, les délégués du Burundi, du Gabon, de la République Centrafricaine (RCA), de la République démocratique du Congo (RDC), du Rwanda, de Sao Tomé et Principe, et du Tchad y ont pris part.



Sept résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies portant sur les Femmes, la paix et la sécurité ont été adoptées entre 2000 et 2013.

ACTIVITES DE BOKO HARAM EN AFRIQUE CENTRALE : mission d'évaluation au Cameroun et au Tchad

Du **19 au 31 octobre 2014**, une mission a séjourné au Cameroun et au Tchad, pour évaluer l'impact des activités de Boko Haram dans ces pays d'Afrique centrale frontaliers du Nigeria. L'équipe de l'UNOCA a rencontré tous les acteurs impliqués dans la lutte contre ce mouvement terroriste, y compris les autorités civiles, militaires, administratives, coutumières et religieuses ainsi que la société civile et des victimes. Elle a été particulièrement bouleversée par l'ampleur des réalités à l'Extrême-Nord du Cameroun, région où Boko Haram multiplie des attaques meurtrières.

« Ces actes criminels, qui touchent aussi bien les populations que les soldats, sont intolérables tout comme l'enrôlement des jeunes par ce groupe terroriste », a souligné M. Abdoulaye Bathily, tirant les premières leçons de la mission d'évaluation. « Les pays concernés ont besoin d'un soutien à la hauteur des défis auxquels ils

font face dans la lutte contre Boko Haram », a ajouté le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, exprimant sa solidarité avec les familles des victimes de Boko Haram. Par ailleurs, il a lancé un appel à la communauté internationale afin qu'elle se mobilise davantage en faveur des déplacés et réfugiés nigériens qui affluent dans la partie septentrionale du Cameroun du fait des menaces de Boko Haram (voir photo).

La mission d'évaluation au Cameroun et au Tchad était conduite par M. Anatole Ayissi, Chef de Cabinet de l'UNOCA. Des collègues du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), du Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ainsi que ceux des agences opérationnelles de l'ONU sur le terrain y ont également pris part.



EN BREF



- Une retraite de l'ensemble du personnel de l'UNOCA (voir photo) a eu lieu du **09 au 10 octobre 2014** dans un hôtel paisible de Libreville. Animée par Youssoupha Niang (Bureau de l'Ombudsman et des Services de médiation des Nations Unies), elle a permis aux uns et aux autres de faire le point de leurs activités, d'évaluer le chemin parcouru et de dessiner une nouvelle feuille de route pour l'année 2015. Dans ce contexte, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'UNOCA a encouragé ses collègues à continuer à mettre en valeur leur esprit d'équipe et à faire preuve de solidarité dans l'accomplissement de leurs missions. Il les a rassurés quant à son soutien, notamment pour la mise en œuvre des recommandations adoptées à l'issue des deux jours de travaux.

- Sur invitation du Secrétariat exécutif de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT),

le Colonel François Ndiaye, Conseiller militaire de l'UNOCA, a participé, du **14 au 18 octobre 2014**, à Yaoundé (Cameroun), à un atelier consacré à l'élaboration d'une stratégie commune de lutte contre la menace terroriste dans l'espace CBLT. Les experts des pays membres de la CBLT (Cameroun, Niger, Nigéria, Tchad et RCA) ainsi que du Benin (observateur) ont élaboré des documents qui ont été présentés aux ministres de la Défense lors d'une réunion tenue plus tard au Nigéria.

- Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, a eu une séance de travail le **15 octobre 2014** à Brazzaville avec le Président Sassou Nguesso, Médiateur de la CEEAC dans la crise centrafricaine. Ils ont fait le point de la situation et évoqué les nouvelles étapes dans la mobilisation des efforts en vue d'un retour à

la paix en RCA. M. Bathily s'est ensuite rendu à Bangui le **16 octobre 2014** - toujours dans le cadre de ses activités au sein de la Médiation internationale sur la RCA. Il faisait partie d'une mission composée du Ministre des Affaires étrangères du Congo, M. Basile Kouebe, et de l'ancien Ministre malien de la Défense, M. Soumeylou Boubeye Maiga, Représentant de l'Union africaine. Cette visite était consécutive à la recrudescence, les semaines précédentes, d'actes de violence dans la capitale centrafricaine, en violation flagrante de l'accord de cessations des hostilités signé le 23 juillet 2014 à Brazzaville.

- La célébration de la 69^e Journée des Nations unies, qui s'est déroulée le **24 octobre 2014** au Ministère gabonais des Affaires étrangères, a été marquée, entre autres, par la levée du drapeau des Nations Unies ainsi que par la lecture du message du Secrétaire général de l'ONU par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily. Il y rappelle le rôle primordial des Nations Unies face aux problèmes qui accablent l'humanité. Il a notamment souligné que la création de l'ONU « était une promesse solennelle faite aux peuples du monde entier [...] d'ouvrir la voie d'un avenir meilleur ».

- Du **28 au 29 octobre 2014**, Jeffrey Means, Conseiller politique, a participé à Kinshasa (République démocratique du Congo/RDC), à un séminaire régional sur la mise en œuvre de la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage. Les participants ont constaté que seuls cinq pays ont ratifié ladite Convention (adoptée en avril 2010) - alors qu'il en faut six pour son entrée en vigueur. Il s'agit du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Congo, du Gabon et du Tchad.

Le séminaire de Kinshasa a été organisé par le Comité international de la Croix rouge (CICR) et le gouvernement de la RDC.

BRIEFING : M. Abdoulaye Bathily face à la presse et au corps diplomatique



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, a animé une conférence de presse le **13 novembre 2014** à Libreville (photo de gauche). Après avoir rendu hommage à M. Abou Moussa, son prédécesseur, il a fait un tour d'horizon des activités menées par l'UNOCA depuis sa prise de fonction officielle en juin 2014. Il a mis un accent sur les efforts entrepris pour soutenir les Etats de la sous-région dans la promotion de la paix et la sécurité.

M. Bathily a notamment évoqué les initiatives en faveur d'un retour à la paix en République Centrafricaine (RCA), la lutte contre le bra-



connage, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et Boko Haram.

Peu avant la rencontre avec les journalistes des médias nationaux et internationaux, M. Bathily avait attiré l'attention des membres du corps diplomatique et des organisations internationales sur ces différentes préoccupations (voir photo de droite prise après la réunion). C'était dans le cadre de leur traditionnel échange - le 8^e du genre organisé par l'UNOCA depuis octobre 2011. Dr. Boureima Sambo (OMS) y a représenté la Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies.

GABON : l'ONU encourage les acteurs politiques à dialoguer pour préserver la paix

Lors d'une audience avec le Premier ministre Daniel Ona Ondo le **17 novembre 2014**, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, a émis le vœu que toutes les forces vives de la nation se parlent pour préserver la paix sociale, consolider les acquis de la Conférence nationale de 1990 et trouver des solutions concertées aux défis qui interpellent le Gabon et la sous-région. Il a insisté sur ce facteur important, en attirant l'attention du gouvernement sur certaines situations susceptibles de compromettre la stabilité du pays.

A l'approche de la présidentielle de 2016, M. Bathily a ainsi tenu à lancer un appel à plus d'ouverture afin de favoriser l'expression concrète du pluralisme politique et des débats d'idées. « Le Gabon doit rester un modèle de stabilité en Afrique », a souligné le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale dans un communiqué de presse. Au cours d'une réunion le **17 novembre 2014** au siège de l'UNOCA, il a sensibilisé les responsables de l'Union nationale (opposition) sur cet enjeu important. MM. Zacharie Myboto et Jean Eyeghe Ndong ainsi que quatre de leurs camarades ont saisi cette occasion pour exposer leur vision du Gabon d'aujourd'hui et de demain.

M. Bathily en avait aussi longuement discuté le **14 novembre 2014** avec M. Jean Ping, ancien Président de la Commission de l'Union africaine désormais membre de l'opposition gabonaise. Dans le même esprit, il a eu des entretiens avec M. Faustin Boukoubi, Secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG, au pouvoir). M. Bathily a poursuivi ses consultations avec plusieurs autres acteurs clés de la vie socio-politique gabonaise, dont le Ministre de la Défense (M. Ernest Mpouho Epigat), la Présidente de la Cour constitutionnelle (Mme Marie-Madeleine Mborantsuo), le Président du Conseil national de la Communication (M. Jean-François Ndongou), le Président de l'Assemblée nationale (M. Guy Nzouba Ndama), etc.

Sur le même sujet, voir page 22

EN BREF

- L'UNOCA a organisé, du **5 au 7 novembre 2014** à Libreville, une formation pour renforcer les compétences de base de ses experts sur les questions de médiation. Ceux de la Communauté économique et des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ont également pris part à cet atelier qui a bénéficié de l'appui des spécialistes venus du Département des Affaires politiques des Nations Unies (New York).
- La quatrième rencontre des Ministres de la Défense, des Chefs d'Etat-major des Armées et des Chefs des services de

renseignement et de sécurité des pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et du Bénin a eu lieu du **24 au 26 novembre 2014** à Abuja (Nigéria). Le Colonel François Ndiaye, Conseiller militaire/UNOCA, a pris part à cette réunion qui portait sur l'évaluation de la situation sécuritaire et des mesures conjointes prises pour lutter contre le terrorisme dans la sous-région.

- Suite à une invitation des autorités camerounaises, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour

l'Afrique centrale a prononcé une leçon inaugurale lors du Colloque international tenu à Yaoundé le **27 novembre 2014** sur le thème « quelle paix, quelle sécurité et quel développement durable pour la République Centrafricaine ? ». Organisée par l'Ecole internationale des Forces de sécurité du Cameroun (EIFORCES), cette rencontre scientifique lui a donné l'occasion de proposer une réflexion prospective sur les causes des crises à répétition qui déstabilise la RCA depuis plusieurs années ainsi que sur leur impact sous-régional.

Vigilance face à Ebola

Tirant les leçons des « incidences terribles du virus Ebola sur certains Etats d'Afrique de l'Ouest », le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a encouragé les dirigeants d'Afrique centrale à prendre des mesures préventives face au risque de propagation de cette épidémie. « Nous devons rester vigilants et veiller à ce que la sous-région soit suffisamment préparée », a-t-il souligné dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, lors de la 39^e session ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), le **4 décembre 2014** à Bujumbura (Burundi).

« Il existe un risque réel que le virus contamine les populations [...] et dépasse les capacités des pouvoirs publics concernés », a souligné le Secrétaire général de l'ONU, insistant sur l'importance de la prévention et de la mise en place d'une réponse régionale coordonnée. Les Etats membres de l'UNSAC ont décidé de faire le point sur cette menace (Ebola) au cours de leur 40^e réunion prévue à Luanda (Angola) durant le premier semestre 2015. Cette session reviendra également en profondeur sur la question du changement climatique qui, à l'instar d'Ebola, est considéré comme une menace à la paix et à la sécurité internationales. Elle débattrra aussi de la problématique des groupes terroristes, y compris des activités de la secte Boko Haram. A l'issue de la réunion de Bujumbura, les Ministres des Affaires étrangères et Chefs de délégations des Etats membres de l'UNSAC ont adopté une Déclaration sur ce sujet de grande préoccupation (voir texte intégral à droite).

Par ailleurs, en marge de cette session du Comité, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a été reçu en audience le **5 décembre 2014** par le Président Pierre Nkurunziza du Burundi. Il a également eu une séance de travail avec son collègue du Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB), M. Parfait Onanga-Anyanga.

DECLARATION DE BUJUMBURA CONTRE LE GROUPE BOKO HARAM

Nous,

Ministres des Affaires étrangères et Chefs de délégations des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale ;

Réunis à Bujumbura, République du Burundi, à l'occasion de la 39^e Réunion Ministérielle dudit Comité ;

Préoccupés par les attaques répétées et croissantes de Boko Haram au nord de la République du Cameroun ;

Tenant compte des conséquences économiques, sociales et humanitaires négatives que les activités de ce groupe font peser sur la République du Cameroun et la République du Tchad ;

Tenant compte également du fait que les pays concernés sont contraints d'affecter des ressources importantes initialement destinées à leur développement économique et social à la lutte contre ce groupe ;

Considérant le risque de déstabilisation de l'ensemble de la sous-région de l'Afrique centrale ;

Conscients de la nécessité de débarrasser l'Afrique du fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent, qu'aucune circonstance ne saurait justifier ;

Notant que le terrorisme ne peut, ni ne doit être associé à une religion, ni à une nationalité, civilisation ou groupe particuliers ;

Référant aux différentes Résolutions des Nations Unies sur le terrorisme et l'extrémisme violent, notamment la Résolution 2178 (2014) adoptée lors du Sommet du Conseil de Sécurité des Nations Unies consacré aux menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme, tenu le 24 septembre 2014 ;

Soulignant la nécessité de la mise en œuvre effective de la stratégie anti-terroriste mondiale des Nations Unies ;

Référant aux Conclusions du Sommet du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine sur le phénomène du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique, tenu le 2 septembre 2014 ;

Condamnons avec la plus grande fermeté les activités terroristes de Boko Haram au Nigeria et au nord de la République du Cameroun ;

Les membres de l'UNSAC soulignent la nécessité d'une approche globale et intégrée dans la lutte contre le terrorisme.

Condamnons également l'ambition injustifiable de ce groupe de créer un « califat islamique » dans la zone du Bassin du Lac Tchad ;

Soutenons fortement toutes les initiatives prises par les pays de la région, la Commission du Bassin du Lac Tchad, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine, les Nations Unies, et la Communauté internationale dans la recherche des solutions à ce problème ;

Félicitons la République du Cameroun et la République du Tchad pour toutes les mesures qu'elles mettent en œuvre pour lutter contre ce groupe armé ;

Encourageons la République fédérale du Nigeria à intensifier ses actions militaires en vue de sécuriser sa frontière avec la République du Cameroun et la République du Tchad ;

Invitons les Etats membres du Comité à augmenter leur vigilance sur le risque de propagation du terrorisme et de toute forme d'extrémisme en Afrique centrale ;

Exhortons la Communauté internationale à accroître son soutien à la lutte contre ce groupe armé ;

Soulignons la nécessité d'une approche globale et intégrée dans la lutte contre le terrorisme et les groupes armés en Afrique centrale ;

Proposons que ce thème soit inscrit à l'ordre du jour du prochain sommet des Chefs d'Etat de la CEEAC ;

Demandons au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) de soumettre cette question à l'examen du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Fait à Bujumbura, le 4 décembre 2014



©Photo ONU/Yahi Hoffmann

M. Abdoulaye Bathily au Conseil de sécurité des Nations Unies

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a présenté le 7^e rapport du SG des Nations Unies sur les activités de l'UNOCA le **10 décembre 2014**. Le Rapport rend compte des derniers développements politiques dans les pays de la sous-région ainsi que des défis sécuritaires auxquels elle est confrontée. Les efforts dans le cadre de la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), le braconnage, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée et les menaces du groupe terroriste nigérian Boko Haram y sont évoqués. Sur ce dernier point, le Conseil de sécurité s'est dit préoccupé par l'impact des attaques de Boko Haram sur certains pays voisins, précisément le Tchad et le Cameroun. Il a demandé à l'UNOCA de continuer à collaborer avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) « afin d'aider, selon qu'il conviendra, les Etats de la région du lac Tchad à remédier aux effets de cette menace sur la paix et la sécurité, notamment la situation politique, socio-économique et humanitaire de la sous-région ». De retour de New York, M. Bathily s'est arrêté à Paris pour une mission au cours de laquelle il a accordé plusieurs interviews sur ce sujet. Entre le **15 et le 16 décembre 2014**, il s'est notamment entretenu avec *Jeune Afrique*, RFI, France 24, etc.

GABON : après les violences du 20 décembre, l'ONU a rappelé l'urgence d'une concertation



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, a condamné les violences survenues lors de la manifestation organisée par l'opposition gabonaise le **20 décembre 2014** à Libreville. Il a exprimé ses profonds regrets à la suite du décès d'un manifestant et demandé que toute la lumière soit faite sur les circonstances de cette perte en vie humaine, ainsi que sur les arrestations survenues lors de cet événement.

Dialogue inclusif

Ce qui s'est passé le **20 décembre 2014** à Libreville est « le résultat d'une absence de dialogue entre les différents acteurs de la scène politique gabonaise », a expliqué M. Bathily dans un communiqué publié le même jour. Il a, une fois de plus, souhaité que l'espace politique soit davantage ouvert pour permettre aux différentes forces

vives de la nation de s'exprimer dans un cadre légal et institutionnel. Dans ce contexte, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a insisté sur la nécessité urgente d'une concertation entre le Gouvernement et l'opposition pour réfléchir aux voies et moyens de relever les défis qui interpellent les Gabonaises et les Gabonais. Dans ce sens, et conformément à son mandat, M. Bathily a poursuivi les consultations et des échanges avec les parties prenantes afin de les engager dans un dialogue inclusif. Entre le **22 et le 23 décembre 2014**, il a ainsi revu le Premier ministre (première photo), la Présidente de la Cour constitutionnelle (2^e photo), les membres du Front uni de l'opposition pour l'alternance (3^e photo), le Secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG, au pouvoir - 4^e photo) ainsi que le Ministre des Affaires étrangères, etc.

BOKO HARAM : l'ONU salue la bravoure des forces armées camerounaises

Dans un communiqué de presse daté du **31 décembre 2014**, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, a salué la bravoure des forces armées camerounaises face aux attaques perpétrées par Boko Haram dans la nuit du 27 au 28 décembre 2014 contre le camp militaire d'Achigachia, une localité située dans le département du Mayo-Tsanaga, dans la région l'Extrême Nord du Cameroun. Il s'est également réjoui des actions qui ont permis de reprendre possession dudit camp.

Par ailleurs, M. Abdoulaye Bathily a félicité le gouvernement camerounais pour le dispositif important mobilisé pour lutter contre Boko Haram. Il a encouragé, une fois de plus, la communauté internationale à soutenir ces efforts afin d'aider le pays à renforcer ses outils de prévention et la sécurisation de ses frontières.

Le Chef de l'UNOCA a saisi cette occasion pour adresser ses vœux de santé, de bonheur et de prospérité à toutes les filles et à tous les fils du Cameroun et de l'Afrique centrale de manière générale. « Ensemble, continuons à œuvrer pour la paix et la sécurité afin de promouvoir l'intégration et le développement durable de la sous-région », a souligné M. Bathily, souhaitant que 2015 soit aussi l'année de la tolérance, des compromis politiques, des avancées concrètes dans le domaine de la bonne gouvernance et de la consolidation des acquis démocratiques, en particulier dans les pays engagés dans les processus électoraux.

EN BREF

Le Colonel François Ndiaye, Conseiller militaire/UNOCA, a pris part à la deuxième réunion du G7++ avec les amis du golfe de Guinée, du **3 au 4 décembre 2014**, à Accra (Ghana). Cette rencontre a permis d'identifier les mesures d'accompagnement des efforts des Etats concernés face à l'insécurité maritime. Les participants ont également défini le niveau de coopération entre les membres du groupe, en y associant les industriels et les autres acteurs de la mer.

Nora Benyakoub, Conseillère politique et Point focal Genre de l'UNOCA, a participé à un atelier de formation centré sur « les Femmes, la Paix et la Sécurité » organisé du **10 au 11 décembre 2014** à New York (USA) par la Section Genre du Département des Affaires politiques de l'ONU. La trentaine de participant(e)s, pour la plupart venu(e)s des missions de terrain, ont échangé sur le rôle et la contribution des femmes dans la prévention des conflits et la médiation ainsi que sur leur place primordiale dans la vie politique.

Une lettre datée du 11 décembre 2009 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général de l'ONU définit le champ d'action de l'UNOCA. Celui-ci est résumé dans les cinq principaux points ci-dessous.

- Coopérer avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) et autres partenaires clés et, le cas échéant, les aider dans leur action visant à promouvoir la paix et la stabilité dans la sous-région élargie de l'Afrique centrale ;

- Exercer, au nom du Secrétaire général, ses bons offices et s'acquitter de fonctions spécifiques dans les pays de la sous-région, notamment dans les domaines de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix ;

- Renforcer la capacité de conseil du Département des affaires politiques auprès du Secrétaire général sur des questions relatives à la paix et à la sécurité dans la région ;

- Renforcer les liens entre les activités menées par l'ONU et d'autres partenaires dans la sous-région, en vue de promouvoir une démarche sous-régionale intégrée tout en facilitant la coordination et l'échange d'informations, en tenant dûment compte des mandats des organismes du système des Nations Unies ainsi que des opérations de maintien de la paix et des bureaux d'appui à la consolidation de la paix ;

- Tenir le Siège de l'ONU informé des développements d'importance sous-régionale.

Une équipe de 27 fonctionnaires issus de 14 pays

L'UNOCA compte 27 fonctionnaires nationaux et internationaux répartis dans des secteurs spécifiques. Il est dirigé par un Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, qui est assisté dans sa tâche par le Chef de Cabinet et plusieurs spécialistes, y compris le Conseiller militaire. La Section politique, l'Unité de l'Information publique et le Service d'appui à la mission jouent également un rôle important dans la mise en oeuvre du mandat de l'UNOCA. La dernière composante citée s'occupe essentiellement de l'administration générale et de toutes les questions opérationnelles.

L'ensemble du personnel forme actuellement un groupe constitué de 14 nationalités représentant trois continents : l'Afrique, l'Amérique et l'Europe (voir carte ci-dessous). Il travaille autour d'un slogan qui résume les missions et les ambitions du Bureau : « la paix et la sécurité au service de l'intégration régionale et du développement durable de l'Afrique centrale ».





Une publication de l'Unité de l'Information publique
Contact éditorial : Norbert N. Ouendji
Courriel : ouendji@un.org cc : piounoca@un.org
Tél. Bur. + (241) 01 74 14 01 - Mob. + (241) 05 72 23 23
B.P : 23773 Libreville, Gabon | Web: <http://unoca.unmissions.org>
twitter.com/UNOCA_NEWS

